

Une équipe à votre écoute

- Médecins addictologues
- Psychologue
- Infirmiers
- Educateurs spécialisés
- Assistantes sociales
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Diététicienne
- Attachés de recherche clinique
- Secrétaires
- Cadres socio-éducatifs
- Cadre supérieure de santé
- Médiateur Santé Pair

Nous contacter

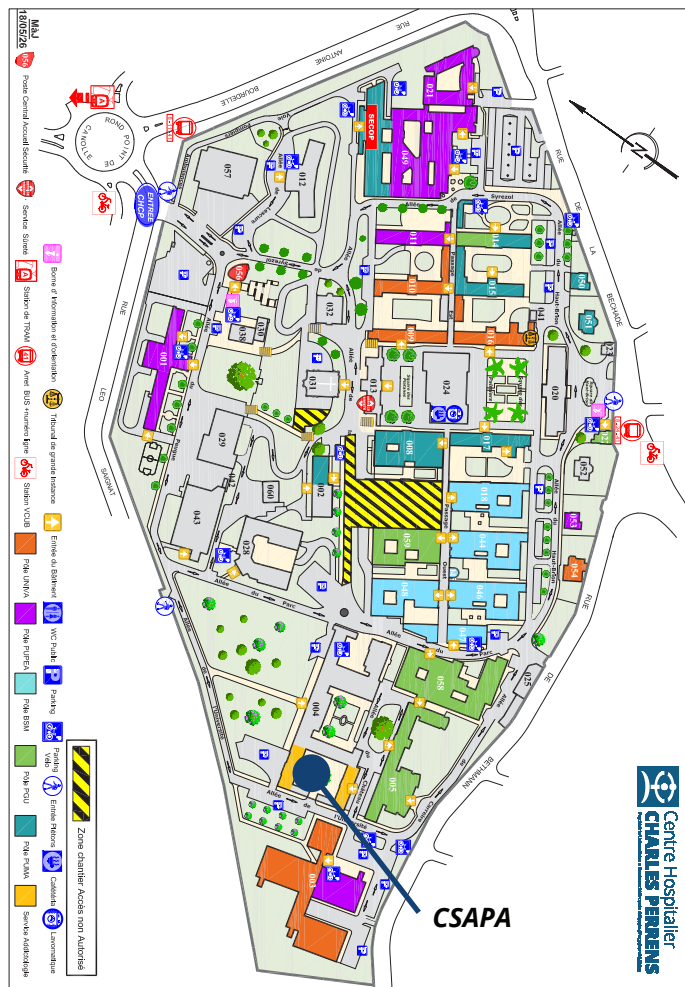
Du lundi au vendredi
de 10h à 17h

05 56 56 67 02

secretariat-addictologie@ch-perrens.fr

Où nous trouver ?

CSAPA Charles Perrens
146 bis rue Léo Saignat
CS 81285 Bordeaux Cedex



Accès



Tram : Ligne A - Arrêt Hôpital Pellegrin



Bus : 8, 11 et 41 - Arrêt Bordeaux Carreire
entrée 146 bis rue Léo Saignat



Centre Hospitalier
CHARLES PERRENS
Psychiatrie Universitaire • Bordeaux Métropole • Bassin d'Arcachon • Médoc



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle Inter-Etablissement
d'Addictologie (PIEA)



CSAPA

Centre de Soins, d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie

Chef de Pôle : Pre FATSEAS

Cadre supérieure de santé : S. MESSIKH

Médecin Responsable : Dr SARRAM

Cadre de proximité : C. PONSARD

Présentation du CSAPA

Le CSAPA est un établissement médico-social du Pôle Inter Etablissement d'Addictologie.

Il s'articule avec les différents services de soins du Pôle : unité d'hospitalisation temps plein, hôpital de jour, service des troubles du comportement alimentaire, équipes de liaison).

Il est régi par le décret n° 2007-877 du 14/05/07 et par le code de la santé publique (article D3411).

Il assure :

- Un repérage et une évaluation des conduites addictives
- Une prise en charge pluridisciplinaire en individuel et en collectif selon les besoins identifiés
- Une information et une orientation si nécessaire pour l'entourage
- Une sensibilisation à la réduction des risques et des dommages
- Des consultations jeunes consommateurs
- Des consultations avancées hors les murs
- Des espaces de formation et d'interventions pour les professionnels extérieurs

Pour qui ?

Toute personne ayant un usage problématique d'une ou plusieurs substances :

- Tabac, alcool, cannabis, opiacés, amphétamines, cocaïne, tranquillisants, produits dopants...

Ou ayant une conduite addictive comportementale :

- Troubles alimentaires, jeux d'argent ou de hasard, addiction aux écrans, achats compulsifs, sexe...

Pour les proches et entourage ayant besoin d'être conseillés et orientés.

Pour les professionnels ayant besoin d'être formés à l'accompagnement et la prise en soins de personnes ayant des conduites addictives.

L'accueil au CSAPA

L'équipe du CSAPA vous reçoit gratuitement :

- En complément du suivi médical assuré par votre médecin traitant : suite à l'appel ou mail de votre médecin au secrétariat, un bilan peut vous être proposé et des conseils et expertise sur les protocoles de prise en charge apportés
- Sans orientation préalable : un rendez-vous peut vous être donné par le secrétariat par téléphone ou directement sur place.

Pour toute nouvelle prise en charge un bilan constitué d'une évaluation médicale et d'une évaluation assurée par un attaché de recherche clinique, est proposé.

L'offre de soins

Une prise en charge médico-psycho-sociale globale adaptée aux besoins de chaque personne :

- Consultations médicales
- Délivrance supervisée des traitements
- Education thérapeutique et nutritionnelle
- Ateliers et groupes thérapeutiques
- Accompagnement socio-éducatif (insertion professionnelle, aide budgétaire et administrative...)
- Visites à domicile